

COMMUNE DE VAL DE LIVRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2024
--

Nombre de membres	- en exercice : 19	Date de convocation : 05.06.2024
	- présents : 14	Date d'affichage : 05.06.2024
	- votants : 15	

L'an deux mille vingt quatre, le douze juin à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Louvois, sous la présidence de Monsieur Philippe RICHOMME, Le Maire.

Etaient présents : P.RICHOMME, H.GALIMAND, P.CADEL, D.RAVIER, A.CORNU, F.LOUVET, K.SEGOND, A.BORNET, S.COLLARD, A-S.BOEVER, F.LEJEUNE-BOEVER, P.GAILLARD, L.FALLON et A.BERNARD

Etaient excusés : P.BILLOUD représenté par P.CADEL, E.ROMAGNY, A.MASSARD, F.MOUSSIE.

Etaient absents : M.PIERSON.

M. Hervé GALIMAND a été élu secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Délibération n°2024-14 : Aménagement de sécurité de la RD9

Monsieur le Maire présente les propositions de solutions émises par le département sur les différents points sensibles de la route départementale n°9 en traverse de Louvois et Tauxières-Mutry.

Sur le territoire de Louvois : Le Conseil Municipal décide de mettre en place des potelets supplémentaires dans la partie étroite de la rue Michel Le Tellier et de renforcer la visibilité du passage protégé par des feux clignotants. Des opérations d'entretien de certains marquages seront également réalisées.

Sur le territoire de Tauxières-Mutry : Le Conseil Municipal décide de mettre un feu récompense sur l'avenue du Général De Gaulle et de renforcer les priorités à droite par l'ajout de feu clignotant sur les panneaux les indiquant. Des opérations d'entretien de la signalétique seront également réalisées.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider ces propositions.

Le point sur les travaux en cours :

- Vidéo protection : La pose des caméras est en cours et la mise en service des points d'alimentation sera réalisée le 4 juillet. La mise en service du système devrait donc avoir lieu cet été.
- Salle polyvalente : Les travaux préparatoires sont assez longs car il faut que chaque entreprise se synchronisent afin de produire les plans de fabrication des murs. Les fondations et la dalle seront coulées pour mi-juillet et les premiers panneaux muraux seront posés en septembre.
- Rue du Poncet : Les études de sols ont indiqué qu'il n'y a pas d'amiante dans les sols. La consultation pourra se faire en fin d'année avec un début des travaux courant 2025 lorsque le cahier des charges aura été validé par la police de l'eau.

Délibération n°2024-15 : Rapport de la CCGVM

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'activités 2023 de la CCGVM :

Après débat, le conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de ce rapport.

Questions diverses :

- M. le Maire remercie la commission Fêtes et cérémonies et les conseillers ayant participé à l'organisation de l'Apéro-Time de l'office de Tourisme qui fut une réussite
- M. le Maire remercie également certains conseillers pour leur intervention sur l'entretien de la commune compte-tenu de l'effectif réduit en ce moment du personnel technique,
- M. le Maire propose d'externaliser certaines tâches comme la taille des haies et arbustes afin que les employés puissent se consacrer principalement aux désherbages et aux tontes. La société Edivert va réaliser cette prestation cette année et un bilan sera fait en fin de saison.